

Profitez du "Pass'sport"



Depuis le 1^{er} septembre, les 6-18 ans peuvent, sous condition de ressources, bénéficier du Pass'sport : une aide de 50€ pour financer leur inscription dans un club sportif !

Voici les informations sur les démarches à suivre afin de justifier de vos droits au Pass'Sport auprès de l'association sportive.

Cette aide est destinée à favoriser la pratique sportive dans un club pour les jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'Allocation de rentrée scolaire ou de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et les jeunes émancipés bénéficiant de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).



En France, vous êtes 5,4 millions de familles concernées alors profitez en !